

PRÉPOSÉS ET PRÉPOSÉS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 16 000 employés dont 8 000 enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 113 000 élèves, jeunes et adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections <u>La CSDM en chiffres</u> et <u>Structure et comités</u> de notre site Web.

La CSDM recherche des préposées et des préposés aux élèves handicapés pour des affectations immédiates.

Description

La personne salariée de cette classe d'emplois aide l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Elle assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

Principales attributions

Plus particulièrement, cette personne :

- Soutient le personnel enseignant en l'aidant à communiquer des notions de base concernant la propreté, la façon de s'habiller, de boire et de manger.
- Aide l'élève à utiliser ou manipule pour lui le matériel et les objets nécessaires à la préparation et au déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes.
- Accompagne l'élève lors de sessions de physiothérapie, d'ergothérapie ou de détente corporelle et musculaire.
- Note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'élève et peut être appelée à en informer le personnel enseignant, les parents et les autres intervenantes et intervenants désignés et à donner son avis sur les mesures précisées au plan d'intervention qui la concernent.
- Surveille les élèves lors de la récréation, de la période de dîner, de la sieste, des temps de loisirs et les accompagne à la piscine. Elle les aide à comprendre et à respecter les consignes de l'école.
- Au besoin, administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents ; elle procure les premiers soins.
- Prend les moyens nécessaires pouvant favoriser le retour au calme des élèves lors de crise en s'assurant de sa propre sécurité et celle des autres.
- Lave et, au besoin, désinfecte certains vêtements, la vaisselle, les tables, les orthèses et le matériel servant aux activités des élèves.
- Utilise un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications

- Être titulaire d'une carte de secourisme d'urgence et RCR (8 heures de formation)
- Correspondre à l'un des quatre profils suivants :
- **Profil 1:** Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance aux bénéficiaires en établissement de santé (750 heures)
- **Profil 2**: Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soins infirmiers auxiliaires (SASI) (1800 heures)

- **Profil 3 :** Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance aux personnes à domicile (975 heures)
- **Profil 4 :** Être titulaire d'un diplôme d'études de 5° secondaire et avoir une (1) année d'expérience pertinente (1 400 heures) ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines ET avoir suivi la formation PDSB (Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires).

*Les cours suivis dans les centres de formation privés ne sont pas reconnus.

Rémunération et conditions de travail

Le salaire horaire varie de 17,83 \$ à 20,61 \$ selon la convention collective en vigueur. La personne doit être disponible pour effectuer des remplacements d'environ 2 heures par jour (entre 15h et 18h) pour accompagner des élèves en service de garde.

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en suivant les étapes présentées dans la section <u>Comment poser sa candidature</u> de notre site Web.

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les candidatures reçues sont conservées pendant trois mois.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.

